

COUTEVROULT

Pays Créçois



Juillet 2018 - N°13



L'édito

La question de l'intercommunalité fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt. Les communes d'Esblly, Montry et de Saint-Germain-sur-Morin ont exprimé le souhait de quitter la Communauté de Communes du Pays Créçois afin de rejoindre la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe. Des choix politico-stratégiques qui ne sont pas sans conséquence pour la pérennité de la Communauté de Communes du Pays Créçois et, qui bouleversent et fragilisent les projets politiques intercommunaux initiés à 19 communes.

Coutevroult bénéficie d'une situation exceptionnelle à la frontière de deux intercommunalités aux ambitions visionnaires fortement disparates. C'est donc sans surprise, qu'aujourd'hui « on lorgne » sur Coutevroult, sur sa réserve foncière, sur son potentiel de développement, sur son avenir, sur ses hectares inscrits au PIG – Projet d'Intérêt Général, sur un foncier destiné aux développements de Villages Nature...

Aux interrogations multiples sur les possibilités de mariage et/ou de divorce territoriaux, je maintiens l'engagement que vous, Coutevroultoises et Coutevroultois m'avez confié en 2014 et ce jusqu'en 2020 ; à savoir, une action territoriale au sein de la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Nonobstant, il est impératif de préparer l'avenir, d'étudier tous les scénarii envisageables : rapprochement avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Coulommiers ou du Val d'Europe. Aucune décision ne sera prise dans la précipitation, les mois à venir seront dédiés à l'avenir territorial de notre commune

et sans commune mesure à l'intérêt collectif et au maintien de notre bien-vivre à Coutevroult !

Le bien-vivre à Coutevroult se doit d'être un leitmotiv quotidien : un dossier récapitulatif des fondamentaux en matière de voisinage lèvera le doute sur nombre d'incertitudes. Le bien-vivre à Coutevroult passe aussi par des moments de convivialité autour d'événements de qualité proposés et organisés par l'Amicale Scolaire et le Comité des Fêtes.

Cette année, le traditionnel 13 juillet et le très attendu feu d'artifices se substitueront à un apéro républicain le 14 juillet, offert par le Comité des Fêtes et à un événement exceptionnel à la rentrée. Il eut donc été déraisonnable de maintenir un feu d'artifice cette année ; j'ai donc décidé d'allouer le budget du 13 juillet aux festivités du 22 septembre, date à laquelle se tiendra l'inauguration de la Nouvelle Mairie de Coutevroult.

Une soirée festive et familiale se prépare : apéro dînatoire, concert, animations pour les plus jeunes... Chaque foyer recevra, début septembre, un carton d'invitation à cette soirée inaugurale ; une confirmation sera indispensable pour y participer.

En attendant ce rendez-vous, je vous souhaite un très bel été !

Jean-Jacques Prévost
Maire de Coutevroult



Rentrée scolaire 2018-2019

En septembre, finis les cours le mercredi matin !

Une chose est sûre, les écoliers sont ravis : plus besoin de se lever le mercredi matin pour certains, autorisation de se coucher plus tard le mardi soir pour d'autres. Les écoliers de Pierre Falké n'auront plus cours le mercredi matin à compter de la rentrée scolaire prochaine. Ainsi, la commune de Coutevroult compte parmi les 98% des écoles Seine-et-Marnaises qui repassent à la semaine de quatre jours.

Un changement souhaité par 67% des parents

Dès l'ouverture du débat autour d'un retour à la semaine de quatre jours, le positionnement du Conseil Municipal de Coutevroult était clair et bienveillant : se conformer au souhait des parents. Et c'est chose faite ! Sous l'impulsion des représentants des parents d'élèves et sans concertation préalable avec la Mairie de Coutevroult, un sondage a été adressé aux familles. La question était sans équivoque : « *Souhaitez-vous un retour à la semaine de quatre jours pour la rentrée prochaine ?* »

Les résultats du sondage, communiqués lors du Conseil d'école du 9 février dernier, témoignent d'une volonté massive d'un retour à la semaine de quatre jours :

Pour : 67 %

Contre : 31 %

Abstention : 2 %

Le 12 février, ce point a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal. Les élus de Coutevroult se sont donc majoritairement prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours.

Le retour à la semaine de quatre jours a été entériné le 15 mai dernier par Patricia Galeazzi, Inspectrice d'académie et Directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne.

Quid de l'aide aux devoirs ?

Mise en oeuvre et financée à hauteur de 15 000 €/an, l'aide aux devoirs est née sous l'impulsion d'une organisation du temps scolaire sur 5 jours. La répartition horaires/jours permettait ce service qualitatif encadré par les enseignants.

La nouvelle organisation, semaine de 4 jours, souhaitée par plus d'une famille sur deux ne le permet plus.

Les contraintes horaires en témoignent :

- fin des cours à 16h30 à laquelle se joute un temps de goûter de 30 à 45 minutes - encadré par l'équipe d'animation municipale
- aide aux devoirs de 17h/17h15 à 17h45/18h encadrée par des professionnels - pause pour une partie des animateurs
- de 17h45/18h à 19h temps péri-scolaire encadré par l'équipe d'animation municipale

Afin de palier à l'impossibilité de maintenir l'aide aux devoirs à compter de la rentrée 2018-2019, les élèves qui le souhaitent, pourront faire leurs devoirs dans un espace dédié, calme et en retrait des activités de loisirs.

Ce temps sera surveillé par un animateur; en aucun cas cet animateur aura un regard sur la qualité des devoirs et ne revêtira un rôle pédagogique.



L'ALSH Les Minimouss ouvert le mercredi matin

À compter de la rentrée de septembre et au vue de la nouvelle organisation du temps scolaire, les enfants pourront être accueillis chaque mercredi de 7h à 19h par l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Les Minimouss

L'inscription est obligatoire

- inscription à l'année : votre enfant sera donc accueilli chaque mercredi en période scolaire
- inscription ponctuelle : votre enfant sera accueilli sous conditions de places suffisantes.

Pour les inscriptions ponctuelles, une fiche d'inscription disponible entre le 19 et le 25 du mois

- sur le site web de la commune Coutevroult - Mairie de Coutevroult rubrique Jeunesse/Services périscolaires
 - auprès de l'équipe d'animation ou à l'accueil de la mairie aux jours et horaires d'ouverture au public
- doit être retournée dûment complétée à l'ALSH Les Minimouss avant le 25 du mois précédent l'inscription souhaitée.

Plus d'infos ? Contactez l'équipe d'animation au 01 64 63 13 31 ou coutevroult.clsh@orange.fr

Budget communal

Budget prévisionnel de fonctionnement : les chiffres clé 2018

Présenté et débattu en séance publique, le vote du budget 2018 de la Commune a été entériné à l'unanimité lors du conseil municipal du 12 avril dernier. Moment clé dans la vie d'une municipalité, le vote du budget fixe les investissements et les actions sur l'année à venir. Détails des principales orientations du budget de fonctionnement 2018.

1 167 000 €

c'est le budget prévisionnel de fonctionnement pour 2018

456 000 €

CONSCRÉS À L'ÉDUCATION ET AUX SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Une politique communale en faveur des plus jeunes et de leur accueil et enseignement.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH Les Minimouss

- Agents d'animations, fournitures pour les animations, transports, sorties, mini-séjour d'été

École Pierre Falké

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles ATSEM

- Restauration scolaire : prise en charge partielle des repas, agents techniques

- Fournitures scolaires

- Transports + créneaux enseignement des activités aquatiques

Collège Stéphane Hessel à Saint-Germain-sur-Morin

- Participation au transport et à la scolarité

343 000 €

DÉDIÉS À LA GESTION COURANTE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

- Charges courantes : eau, électricité, assurances, taxes...
- Frais d'affranchissement, équipements administratifs
- Charges et matériel liés à l'entretien courant des bâtiments et espaces communaux
- Agents communaux : masse salariale, formation, assurance...



58 000 €

DÉDIÉE À LA VIE LOCALE, AUX ANIMATIONS ET À LA SOLIDARITÉ

Favoriser les actions collectives, aider les situations individuelles

- Centre Communal d'Action Sociale - CCAS
- Subventions aux associations locales
- Animations communales : Chasse aux œufs, Noël des enfants, cérémonies commémoratives...
- Outils de communications : site web, publications municipales...



Investissements 2018

hors subventions

133 000 € TTC

construction d'un préau au sein de l'école Pierre Falké - angle rue de la Brosse et de la rue de l'Église

641 000 € TTC

réhabilitation d'une bâtisse en Nouvelle Mairie : études, annonces officielles, assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux, honoraires...

310 000 €

CONSCRÉS À L'ENTRETIEN ET À LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL



Conserver un cadre de vie agréable

- Entretien de la voirie communale
- Entretien du réseau électrique
- Entretien des bâtiments communaux : école, cimetière, salle des fêtes, église...

0%

d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2018

Environnement

Un jardinet pour tous, sans phyto et 100% écolo !

Niché entre l'Eglise Saint Jean-Baptiste et le corps de Ferme Decotte, un lieu promoteur en sérénité est entrain de naître.

Il aura fallu quelques palettes de récupération et de longues heures de travail à l'équipe technique municipale pour fabriquer de magnifiques jardinières, il aura également fallu des apprentis jardiniers, les enfants de l'ALSH Les Minimouss, pour procéder à la plantation d'herbes aromatiques, fleurs et plants en tout genre... et il faudra le respect de tous pour que ce jardinet continue à s'épanouir !

Un hôtel à insectes pour favoriser la biodiversité animale

Un magnifique hôtel 5 étoiles, financé par la Communauté de Communes du Pays Créçois a été installé, le 14 juin dernier en présence, notamment de Christian Vavon, Vice-Président en charge de la culture et de Jean-Jacques Prévost, Maire de Coutevroult. Les pollinisateurs sauvages et autres insectes utiles sont attendus avec impatience !



Visites en Pays Créçois proposées par la Communauté de Communes

Et si vous profitez de la saison estivale pour découvrir ou redécouvrir la Vallée des Peintres ? Réservez votre place auprès de la Maison du Tourisme du Pays Créçois au 01 64 63 70 19 ou tourisme@payscrecois.net
Prochaines visites théâtralisées de 10h à 12h et/ou de 14h à 16h :
Samedi 21 juillet - Villiers-sur-Morin/Saint-Germain-sur-Morin
Samedi 15 septembre - Crécy-la-Chapelle/ La Collégiale
Samedi 13 octobre - Villiers-sur-Morin/Saint-Germain-sur-Morin

Visites accompagnées par des guides assermentés
Tarifs : Adultes 5€/visite, 10€/ journée.
Enfants : 3€/visite, 6€/journée

SPÉCIAL BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Vous aimez la quiétude de votre jardin ?
Vos voisins apprécient tout autant la leur !
Les jours et horaires qui vous autorisent à
réaliser des travaux de bricolage et jardinage
bruyants sont les suivants :

Jours ouverts : de 7 h à 20h

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



LES RÈGLES DE PLANTATION

Les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite de propriété voisine dans le respect des règles suivantes :

Hauteur de la plantation.

Distance minimum à respecter en limite de propriété

Inférieure ou égale à 2 mètres : 0,5 mètre

Supérieure à 2 mètres : 2 mètres

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

Brûler ses déchets verts à l'air libre, ainsi que tout autre non-respect des règles de voisinage peuvent être punis d'une amende.

BIEN VIVRE ENSEMBLE RAPPEL DES FONDAMENTAUX

Chacun est acteur de la vie de notre village et se doit de respecter des règles. Ces règles posent les limites individuelles au profit de la vie en collectivité.

Le bien vivre ensemble découle d'évidences, d'obligations et d'interdictions valables pour tous sans limite d'âge, de saison, d'humeur ou bien excuse !

Rappel des fondamentaux applicables 7/7j et 24/24h.

LES RÈGLES D'ENTRETIEN

- **Des plantations mitoyennes.** Si vous et votre voisin êtes propriétaires d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre), chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété.
- **Des branchages.** La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.
- **Des racines et ronces.** Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

LES RÈGLES DE CUEILLETTE

- Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires.
- Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Source : service-public.fr

À CHAQUE DÉCHET, SA SOLUTION !

La nature et la quantité de vos déchets varient en fonction de vos habitudes et de vos choix de consommation. La commune de Coutevroult est dotée de quatre collectes en porte à porte qui vous permettent d'évacuer la majorité de vos déchets très facilement.

Déchets ménagers, bac vert collecte chaque mardi matin

Les déchets ménagers sont issus de votre activité quotidienne : restes alimentaires, emballages en plastique, pot de yaourt, vaisselle jetable, serviette en papier...



Emballages, cartons, bouteilles en plastique et boîtes métalliques, bac bleu

collecte chaque vendredi matin

Le bac bleu est UNIQUEMENT destiné aux déchets recyclables : suremballage en carton, carton et papier, flacons alimentaires et d'hygiène en plastique, boîtes métalliques



NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS SUR NOTRE COMMUNE

RAPPEL :

Il est formellement interdit de déposer des déchets sur la place publique sous peine de poursuites. L'espace en apport volontaire situé à proximité de place de la Bourdingalle n'accepte que le verre et les vêtements, à déposer directement dans les bornes prévues à cet effet.



Les bacs vert et bleu ne font pas partie du décor, retrons-les après chaque collecte !

Les bacs doivent être sortis à partir de 18h la veille du jour de la collecte et rentrés le soir même. Sortir et rentrer son bac est une obligation.

Au-delà de la nuisance visuelle, les bacs sur les trottoirs constituent un obstacle contraignant qui oblige le piéton à le contourner.

Déchets verts, sac en papier
collecte chaque jeudi matin d'avril à novembre,
collecte mensuelle de décembre à mars

- Les déchets verts acceptés sont les tontes, les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées, les tailles et petits branchages

Les distributions 2018 des sacs à déchets verts s'effectuent uniquement au Centre Technique Municipal et les jours suivants :

- Samedi 7 juillet de 10h à 12h
- Samedi 4 août de 10h à 12h
- Samedi 1er septembre de 10h à 12h
- Samedi 6 octobre de 10h à 12h
- Samedi 3 novembre de 10h à 12h
- Samedi 1er décembre de 10h à 12h
- **Reprise des distributions en mars 2019**



Encombrants, 3 collectes annuelles.

La prochaine et dernière collecte de l'année est
fixée au mardi 9 octobre 2018

Les encombrants sont des déchets ménagers qui de par leur volume trop important ne peuvent pas être collectés lors des déchets ménagers.

Certains déchets ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants car leur dangerosité nécessite une valorisation particulière :

- Pot de peinture, lasure, vitre, carrelage, meuble ou porte avec du vitrage ou carrelage, matelas, piles et batteries, huile, gravats et résidus de chantier, sanitaire en faïence, pneus...



i En dehors des jours de collecte pré établis et pour vous débarrasser des déchets impropres à ces collectes, vous devez vous rendre en déchetterie; la plus proche se situe à Bailly-Romainvilliers. L'accès est gratuit une fois la carte d'accès établie auprès du SMITOM Nord Seine-et-Marne au 01 60 44 40 03 ou www.smitom-nord77.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie située à Bailly-Romainvilliers
Horaires d'été applicables du 1^{er} mars au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h - Dimanche : 10h-13h

Horaires d'hiver applicables du 1^{er} novembre au 28/29 février

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h - Dimanche : 10h-13h

LE VERRE, UN MATÉRIAU RECYCLABLE À L'INFINI

La valorisation du verre passe par un apport volontaire. Des bornes à verre sont à votre disposition rue de Paris à proximité de la Salle de la Bourdingalle.

Le verre incolore et le verre de couleur se déposent dans les mêmes bornes. Des consignes de tri sont consultables sur les bornes, ne triez que les bouteilles et bocaux en verre.



LES DÉJECTIONS ET LES ABOIEMENTS CANINS : UNE AFFAIRE DE PROPRIÉTAIRE

Il est constaté quotidiennement que certaines rues et chemins de notre village sont souillées de déjections canines. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, la place de l'école et de la mairie, et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans un enclos attenant ou non à une habitation. Les propriétaires sont tenus de veiller à la tranquillité de leur voisinage.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Rappelons que comme l'impose la loi, Coutevroult n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts, la voirie, les talus, accotements, fossés, et les trottoirs communaux. De plus, l'utilisation de la débroussailleuse ne permet pas un travail soigné en bordure de ravalement. Les propriétaires ou les locataires occupant les rez-de-chaussée des maisons situées en bordure de la voie publique, sont donc invités à désherber les trottoirs afin de les maintenir constamment dans l'état de propreté qu'ils le souhaitent.



Vous souhaitez...

Concrétiser un projet immobilier à Coutevroult ?
Des professionnels, habitant notre commune, viennent de lancer leur activité et sont à votre écoute :



christel.morignot@iadfrance.fr
06 61 36 45 06
rquin@efficity.com
06 22 45 46 04

Info travaux

La réfection des trottoirs situés rue de Dainville, depuis le rond-point des Quatre Vents jusqu'à l'angle de la rue de Bonnetin, est programmée pour cet été.

Info étude

Les communes de Coutevroult et de Villiers-sur-Morin ont lancé une mission d'étude hydraulique de faisabilité afin d'envisager des aménagements permettant de pallier durablement à l'écoulement des eaux de ruissellement provenant du bassin versant.

Sécurité

Pour des vacances sereines, bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de Crécy-la-Chapelle de surveiller votre domicile !

Opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, tentatives d'effractions, cambriolages soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) auprès de la brigade de Gendarmerie de Crécy-la-Chapelle située 37 rue de Bouleurs - 01 64 63 80 42.

Un formulaire est accessible en ligne sur [www.mairie-coutevroult.fr/vie locale/Opération Tranquillité Vacances](http://www.mairie-coutevroult.fr/vie_locale/Opération_Tranquillité_Vacances). Complétez-le et imprimez-le avant de vous rendre à la Gendarmerie pour finaliser la demande.

Rétrocession des Jardins d'Alice



Vendredi 22 juin, Jean-Jacques Prévost, Maire de Coutevroult, accompagné de Laurence Schneider Adjointe au Maire, a procédé à la signature de la rétrocession des Jardins d'Alice. Désormais, la voirie, l'éclairage ainsi que l'entretien des espaces verts tombent dans le domaine public.

La gestion de l'antenne relais, du bassin, des impasses et des stionnements situés côté Départementale reste privée. Une réflexion sur le stationnement sera prochainement lancée.

NOUVEAU À COUTEVROULT

Le dimanche, c'est cross fit en plein air !

Suivez le coach Ludo pour une séance de cross fit de 10h à 11h30 au city stade situé rue de la Brosse.

Des exercices qualifiés pour que débutants et plus aguerris profitent avec plaisir d'une séance de sport de qualité !

Au programme : ateliers kickboxing et agrès, cardio, renforcement musculaire, séance d'abdos...



Le lundi, c'est pizza !

Jusqu'au 30 juillet, Pizz'A Nono vous accueille chaque lundi de 17h30 à 21h30, place de la Mairie. Laissez-vous tenter par une pizza à la pâte faite maison et aux recettes gourmandes : périgourdine, basquaise, végétarienne, pêcheur...

Pour passer commande, un seul numéro le 07 71 11 55 40 !





Vie associative

L'Amicale Scolaire de Coutevroult : un moteur de la vie de notre village !

Les associations sont essentielles à la vie d'un village et les bénévoles sont essentiels à la vie des associations. Elles/ils sont source de vitalité et remplissent un rôle d'animation et fédérateur.

La Commune de Coutevroult est particulièrement attentive aux acteurs associatifs : une subvention annuelle leur est attribuée en sus d'un soutien logistique dans l'organisation de leurs événements.

Zoom sur l'Amicale Scolaire de Coutevroult à travers des propos écrits par sa présidente, Marjorie Morville Grzywacz.

Dis... c'est quoi l'Amicale Scolaire de Coutevroult ?

Mais oui ! Au fait c'est quoi ? Eh bien l'Amicale Scolaire de Coutevroult c'est une association qui existe depuis 1952 ! Cela fait 66 ans qu'elle œuvre au sein du village.

Et qui la compose ?

Des parents d'élèves exclusivement mais toute personne (ancien élève, sympathisant de l'école) peut devenir membre.

Quel est son rôle ?

Son rôle est de soutenir, participer et améliorer la vie culturelle et sportive des enfants de l'école Pierre Falké et les actions scolaires de l'équipe éducative. De fait, l'Amicale organise différentes manifestations (loto, brocante) afin de pouvoir récolter suffisamment de fonds permettant un financement annuel du Noël des enfants, de la traditionnelle sortie 7ème art (bus et entrées), de la kermesse et la tombola, d'entrées des sorties culturelles de fin d'année...

Comment financez-vous vos actions ?

Pour financer ses actions l'Amicale organise des rendez-vous annuels tels que le loto, la brocante et la kermesse. Ces manifestations sont très attendues dans la mesure où elles contribuent fortement à l'animation du village.

Quel est le budget de l'Amicale ?

En gros, l'Amicale dépense chaque année près de 10 000 € autofinancés à 90%. La moitié sert à financer les actions pour l'école et l'autre moitié permet d'organiser les événements permettant de récolter les fonds nécessaires.

Qu'est-ce que je gagne à devenir bénévole à l'Amicale ?

Le bénévolat c'est d'abord, selon ses disponibilités et son envie, se mettre au service d'une cause. La satisfaction vient principalement des résultats que nous obtenons.



Tentez l'aventure et rejoignez l'Amicale Scolaire de Coutevroult : amicalescolairecoutevroult@gmail.com ou 06 08 75 49 14
Facebook : Amicale Scolaire De Coutevroult

Savoir que nous offrons un peu plus de chance à nos enfants d'avoir accès à la culture est réjouissant et leur petit visage qui s'éclaire lors du passage du Père Noël ou quand ils participent aux jeux de la kermesse est une belle récompense quant aux efforts fournis. Être bénévole à l'Amicale c'est aussi la possibilité de partager une expérience humaine, de s'investir dans la vie du village, de partager son savoir-faire et d'échanger avec les autres.

Retrouvez l'intégralité de la présentation de l'Amicale Scolaire de Coutevroult sur www.mairie-coutevroult.fr rubrique Vie Locale / Amicale Scolaire de Coutevroult



Mardi 1^{er} mai se tenait la traditionnelle et très attendue Brocante du 1er mai. Les nombreux chineurs ont eu plaisir à déambuler aux abords de la Salle de la Bourdingalle et découvrir 80 stands dont la moitié tenus par des Coutevroultois. Au-delà, de la bonne affaire ou de la recherche de l'objet tant convoité, la Brocante du 1^{er} mai est une journée de convivialité et de partage parfaitement orchestrée par l'équipe de l'Amicale Scolaire de Coutevroult !



La 3^e saison de l'AMAP bio de Coutevroult est lancée !

Des légumes bio dans votre assiette mais aussi des produits laitiers, la 3^e saison de l'AMAP bio - Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne - s'annonce encore plus gourmande !

Dorénavant, les amapiens en complément d'un panier de légumes peuvent également y ajouter des laitages, des fromages et des oeufs.

N'hésitez-pas à vous renseigner à amap.coutevroult@yahoo.fr ou bien directement le jeudi entre 19h et 20h, place de la Mairie, lors d'une distribution !

Rendez-vous

Le Comité des Fêtes de Coutevroult vous donne rendez-vous !

Le Comité des Fêtes de Coutevroult organise et anime régulièrement des festivités destinées au plus grand nombre. Composé de bénévoles, le Comité des Fêtes recherche en permanence de nouveaux membres, n'hésitez-pas à vous rapprocher de sa présidente Josiane Gaboriaud afin d'en savoir plus !

À noter dans votre agenda !

Les prochains rendez-vous proposés par le Comité des Fêtes de Coutevroult sont déjà programmés. Le détail de ces rendez-vous sera disponible très prochainement sur www.mairie-coutevroult.fr ou bien sur la page Facebook de Coutevroult

Apéro républicain

Samedi 14 juillet 2018 de 11h30 à 13h30

Place de la mairie - **Gratuit ouvert à tous**

Une bonne occasion de se retrouver au cœur de notre village pour papoter tout en sirotant un apéro offert par le Comité des Fêtes ! Inscription souhaitée au 06 89 03 52 73 ou sur mairie-coutevroult.fr

Dîner animé

Samedi 29 septembre 2018

Salle de la Bourdingalle - ouvert à tous. **Inscription obligatoire.** Un dîner thématique entrecoupé de spectacles musicaux et dansants... un dépaysement avant d'entrer au cœur de l'automne !

Beaujolais nouveau

Vendredi 16 novembre 2018

Salle de la Bourdingalle - **Ouvert à tous**

Convivialité et simplicité autour d'un verre de Beaujolais nouveau et de quelques tartines salées, ça vous tente ?

Pour contacter le Comité des Fêtes

cdf.coutevroult77@gmail.com ou 06 89 03 52 73



Coutevroult inaugure sa nouvelle mairie !

La commune de Coutevroult a l'immense plaisir de vous convier à l'inauguration de sa nouvelle mairie le samedi 22 septembre prochain en fin d'après-midi.

Un carton d'invitation sera adressé à tous les foyers Coutevroultois début septembre.

Pour participer à ce rendez-vous très attendu et exceptionnel, une confirmation de présence sera obligatoire.

Autour d'un apéro dînatoire offert par la municipalité, l'ensemble des Coutevroultois, petits et grands, pourront profiter d'une soirée conviviale et entraînante !

Prochainement le détail des festivités !

[en ville]

Arrêt sur images



►► Une journée 3 en 1 pour nos écoliers ! Ce samedi 16 juin, s'est tenu le traditionnel spectacle musical des élèves de l'école Pierre Falké : un répertoire hétéroclite chanté avec enthousiasme devant un public de parents charmés !

L'occasion était parfaite pour que Jean-Jacques Prévost, Maire et Laurence Schneider, Adjointe en charge des affaires scolaires remettent aux CM2 un présent de fin de scolarité : une calculatrice scientifique, gage d'excellents résultats en mathématiques ! Les festivités et la très attendue kermesse, organisée par les bénévoles de l'Amicale Scolaire, se sont poursuivies salle de la Bourdingalle.

Moment chaleureux et convivial durant lequel les enfants se sont amusés, les parents ont papoté entre eux et cette année les footballeurs ont visionné une finale sur écran géant. Un grand merci à toutes et à tous, à l'équipe enseignante et à l'Amicale scolaire pour ce beau moment !



►► Félicitations à José Germain qui, cette année encore, a raflé deux prix au concours photos organisé par la Communauté de Communes du Pays Créçois : lauréat dans la catégorie « Arbre au Pays Créçois » et prix des internautes !



État-civil

Bienvenue à ...

- Tom Pierre Sennepin né le 9 novembre 2017
- Rohanne Catherine Nadège Hudin née le 21 novembre 2017
- Andrea Moreau née le 24 décembre 2017
- Capucine Delève née le 5 mars 2018
- Loam Roger Guy Pierre-Nicolas né le 16 mars 2018
- Jake Christian Del Bianco né le 16 avril 2018

Au revoir à ...

- Marthe Lesueur parti le 6 décembre 2017
- Léon Lepolard parti le 16 décembre 2017
- Paul Roger Baugé parti le 18 mars 2018
- Martine Charles partie le 28 mars 2018
- Monique Octavie Lambin partie le 17 avril 2018

Ouverture de votre mairie Planning des samedis de juillet à décembre 2018

- Samedi 7 juillet 2018 de 9h à 12h
- Samedi 1^{er} et 15 septembre 2018 de 9h à 12h
- Samedi 6 octobre 2018 de 9h à 12h
- Samedi 3 et 17 novembre 2018 de 9h à 12h
- Samedi 1^{er} et 15 décembre 2018 de 9h à 12h

Pour rappel, la mairie de Coutevroult est ouverte les 1^{er} et 3^e samedis du mois en période scolaire.

Pendant la période estivale, la mairie reste ouverte en semaine les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

À noter

Les permanences du samedi matin sont réservées aux démarches liées à l'état civil et aux affaires courantes.

Les démarches liées à l'urbanisme doivent être effectuées les lundis, mardis, mercredis ou vendredis durant les horaires habituels d'ouverture au public ou bien sur rendez-vous

Fermeture de l'ALSH Les Minimouss

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement Les Minimouss sera fermé du lundi 6 au vendredi 24 août 2018 inclus et du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.

Votre mairie

Le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h
Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Le samedi de 9h à 12h - les 1^{er} et 3^e samedis du mois et hors vacances scolaires uniquement
Fermée au public le jeudi toute la journée.
Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Tél. : 01 60 04 53 63 ou coutevroult@wanadoo.fr
www.mairie-coutevroult.fr



Directeur de la publication : Jean-Jacques Prévost
Responsable de la communication : Céline Coustelle
Mise en page et impression : www.ateliergraphique.info/06 89 34 14 36
Rédacteur : Céline Coustelle. Photos : Commune de Coutevroult, Sandrine Daudeville, Yann Piriou, José Germain Comptoir des souvenirs
Distribution : Commune de Coutevroult
Ce numéro a été tiré à 450 exemplaires sur papier 100% recyclé
Dépôt légal à parution juillet 2018